

CONFERENCE DE PRESSE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Paul Rechsteiner, président de l'USS

Négociations salariales 2018/2019

L'heure est venue pour des hausses des salaires réels : l'objectif est des hausses générales de 2 à 2,5 %

En Suisse, les personnes professionnellement actives ont réalisé des performances énormes ces dernières années. Malgré un contexte devenu difficile en raison des taux de change, ce qui a sensiblement limité la marge de manœuvre pour des hausses de salaire, elles ont été des plus productives dans différents secteurs économiques du pays.

Entre-temps, la situation économique des entreprises s'est fortement améliorée. La situation bénéficiaire et celle des affaires de la plupart d'entre elles est bonne. Le moment est maintenant venu d'entamer des négociations salariales qui débouchent à nouveau sur des résultats positifs pour les travailleurs et travailleuses. Ceux-ci ont plus que gagné des hausses des salaires réels, car ils ont pris une part déterminante dans l'évolution économique favorable.

Il faut tenir compte du fait qu'après une longue période, on doit à nouveau s'attendre à un renchérissement sensible pour l'année en cours. Pour autant que l'on n'assiste pas à des modifications sensibles avec le cours du franc et le prix du pétrole, elle se montera à tout juste 1 %. Sa compensation constitue le socle des revendications salariales, le pouvoir d'achat des salaires devant avant tout être garanti. S'ajoute à cela que les primes des caisses-maladie ont pris depuis longtemps le large par rapport à l'évolution des salaires. La même constatation s'applique à la hausse constante des cotisations du 2^e pilier.

Les facteurs économiques déterminants, le renchérissement, la situation économique et l'évolution de la productivité parlent donc en faveur de négociations collectives qui doivent enfin à nouveau déboucher, l'an prochain, sur des hausses substantielles des salaires réels. Il est en outre important que davantage de hausses générales soient à nouveau accordées. Comme l'expérience le montre, l'individualisation des hausses de salaire n'aboutit à rien d'autre qu'à des résultats disproportionnés pour les salaires élevés et très élevés, alors que la grande majorité des bas et moyens revenus sont oubliés. Or ils ont tout aussi droit à une part appropriée des résultats obtenus. Une structure salariale quelque peu équilibrée est une bonne chose, tant au plan économique que social.

Pour ces raisons, les principaux syndicats des diverses branches affiliés à l'Union syndicale suisse (USS) demandent des hausses de salaire de 2 à 2,5 % pour l'année à venir.

Mais au-delà des facteurs que sont la situation économique, la productivité et le renchérissement, il faut prendre en considération le retard qui reste à rattraper. Si l'on dresse le bilan des résultats obtenus en matière salariale ces dernières années, il apparaît en effet globalement qu'un retard sensible existe pour les travailleurs et travailleuses à bas ou moyen revenu. Cela concerne en particulier les personnes qui travaillent depuis longtemps dans leur entreprise. Ce retard devra être comblé lors des prochaines négociations. Et on n'a que trop attendu pour progresser aussi avec les salaires des femmes. La discrimination choquante qu'elles subissent ici doit une fois pour toutes disparaître.